

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/02/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	18

Vote
Aucun
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 4

L'an 2022, le 25 février à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la salle « Les 3 Arches », sous la présidence de Monsieur de TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/02/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/02/2022.

Présents : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : BOURDEAU Odile, FIOT Nathalie, MONNIER Sarah, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, MM : COUROUSSÉ Gilles, GAIGEARD Dominique, LE CALOCH Christian, NAËL Benoît, POUPARD Dominique, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves, VICET Régis

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
 Le : 02/03/2022
 Et
 Publication ou notification du : 02/03/2022

Absent(s) ayant donné procuration : Mme WEILAND Coralie à Mme SALMON Karen, M. JACQMIN Philippe à M. LE CALOCH Christian
 Absent(s) : Mme DELORME Julie

A été nommée secrétaire : Mme PINSON-LERAY Géraldine

2022_007 – Approbation du budget Assainissement 2022

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget assainissement 2022 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 3 février 2022 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 43 720,37 €

Dépenses fonctionnement	
Chapitre	Proposition 2022
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	18 720,37
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	25 000,00
Total	43 720,37

Recettes fonctionnement	
Chapitre	Proposition 2022
70 - Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	35 220,37
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	8 500,00
Total	43 720,37

Dépenses et recettes d'investissement : 203 959,60 €

Dépenses d'investissement	
Chapitre	Proposition 2022
23 - Immobilisations en cours	195 459,60
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	8 500€
Total général	203 959,60

Recettes d'investissement	
Chapitre	Proposition 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	178 959,60
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	25 000,00
Total général	203 959,60

Vu l'avis de la commission des finances du 3 février 2022 ;

Vu le projet de budget primitif 2022 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le budget assainissement 2022 arrêté comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour 43 720,37 € ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement pour 203 959,60 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/02/2022
Le Maire
Hervé De TROGOFF


